

ANNEXE

Accueils périscolaires du mercredi

► De nouveaux accueils périscolaires le mercredi dans la Hague pour tous les enfants scolarisés de la toute petite section au CM2 :

La mairie de la Hague met en place de nouveaux accueils périscolaires le mercredi, après le temps scolaire du matin, et jusqu'à 18h30.

Il vous faut dorénavant réserver aussi vos repas du mercredi midi, comme les autres jours de la semaine, **si vous souhaitez que votre enfant soit pris en charge**. Les repas du mercredi seront ajoutés à votre facture de restauration. Vous réglerez l'accueil en animation de 13h30 à 18h30 auprès de l'association qui gère votre site de rattachement.

Ceux-ci fonctionnent par sites scolaires. L'organisation dépend du nombre d'enfants à accueillir et de la configuration des locaux. Mais toutes les familles ont accès au service, notamment grâce aux transports mis en place :

- **Ecoles de Acqueville-Vasteville** : l'accueil a lieu à Vasteville. Les enfants de l'école de Acqueville peuvent prendre le bus scolaire après la classe pour se rendre à Vasteville, y déjeuner et partager des activités l'après-midi. Retour en minibus à l'école de Acqueville en fin de journée. Les parents peuvent récupérer leurs enfants eux-mêmes à l'accueil de loisirs si c'est leur préférence.
- **Ecoles d'Auderville et Jobourg** : l'accueil a lieu à Auderville. Les enfants de l'école de Jobourg peuvent prendre le bus après la classe pour se rendre à Auderville, y déjeuner et partager des activités l'après-midi. Retour en minibus à l'école de Jobourg en fin de journée. Les parents peuvent récupérer leurs enfants eux-mêmes à l'accueil de loisirs si c'est leur préférence.
- **Ecoles de Beaumont-Hague** : l'accueil actuel du mercredi est étendu aux enfants scolarisés en maternelle quelque soit leur âge.
- **Enfants de Biville-Vauville** : les enfants scolarisés dans leurs nouvelles écoles de Beaumont-Hague, Sainte-Croix-Hague, Acqueville ou Vasteville, pourront revenir jusqu'à Biville avec le bus scolaire, pour y déjeuner et y être accueillis dans le nouveau centre de loisirs implanté dans l'école de Biville. Retour en minibus à l'école de Vauville en fin de journée. Les parents peuvent récupérer leurs enfants eux-mêmes sur site si c'est leur préférence.
- **Ecole de Flottemanville-Hague** : l'accueil actuel du mercredi est étendu à tous les enfants scolarisés en maternelle quelque soit leur âge avec la possibilité de déjeuner le midi.
- **Ecoles d'Omonville-La-Rogue et Gréville-Hague** : proposition d'un accueil à Omonville-La-Rogue et d'un accueil à Gréville-Hague. Les enfants peuvent se rendre à l'un ou l'autre des accueils via les bus scolaires. Les parents les récupèrent sur site le soir.
- **Ecole de Sainte-Croix-Hague** : l'accueil actuel du mercredi est étendu à tous les enfants scolarisés en maternelle quelque soit leur âge,
- **Ecole de Tonneville** : la navette actuelle menant les enfants vers l'accueil de Urville-Nacqueville est maintenue. Les parents récupèrent leurs enfant à l'accueil de loisirs le soir.
- **Ecole de Urville-Nacqueville** : l'accueil actuel du mercredi est maintenu.

Ces accueils sont mis en place à titre expérimental durant l'année scolaire 2018-2019 et sont susceptibles de connaître des ajustements selon les observations qui seront faites durant l'année.

Une tarification homogène, à l'échelle de la Hague est en cours d'élaboration et sera communiquée à partir du 4 juillet. Cette tarification concernera le temps d'animation et elle variera selon le quotient familial. La facturation du repas du mercredi restera la même que pour les autres jours de la semaine.